

XP-TC/Philippeville, le 29 septembre 2016

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 10^{ème} réunion de la CLDR

26 septembre 2016 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUVY, Conseiller Communal
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
Mme Françoise PRUMONT, Echevine

- **Messieurs :**

<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>Charlye DANIS</i>	<i>Grégory DUJARDIN</i>
<i>Philippe DUVAL</i>	<i>Joël JACQUET</i>	<i>Michel MEUTER</i>
<i>Joël SOYEZ</i>		

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

Mme Ludivine RAMACK

<i>MM.</i>	<i>J.-P. COPPENS</i>	<i>Arnaud FOSSET</i>	<i>Norbert JATES</i>
	<i>Didier LAPOTRE</i>	<i>Baudouin SCHELLEN</i>	

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
BEPN	Bureau Economique de la Province de Namur
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DR	Développement Rural
DR(EA) ² M	Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité
FP	Fiche-Projet
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GW	Gouvernement Wallon
MUAP	Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville
ODR	Opération de Développement Rural
OT	Office du Tourisme
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PNVH	Parc Naturel Viroin-Hermeton

1. Introduction

M. DELIZEE introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 10^{ème} rencontre de la CLDR. Avant de céder la parole aux AD de la FRW et à l'Auteur de PCDR, il revient rapidement sur les dernières étapes franchies.

2. Approbation du PV de la réunion du 29 février 2016

Le PV de la 9^{ème} rencontre de la CLDR a été envoyé par courrier postal en mars aux membres de la Commission. Il est demandé aux personnes présentes si elles ont des remarques à formuler par rapport à ce document. Le PV ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé.

3. Présentation des FP du lot 1

Cécile ESCOUFLAIRE présente les 5 FP du lot 1 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

FP 1.1 : Salle Dotherpa – Dourbes

L'intitulé proposé pour ce projet est le suivant : « Réappropriation de la Salle Dotherpa à Dourbes pour l'aménagement d'une salle communale polyvalente avec mise en place d'une gestion rigoureuse ». Ce projet consiste donc en la transformation de la salle Dotherpa en salle communale polyvalente afin d'accueillir des manifestations plus importantes organisées par les associations locales (ex: Marche Saint-Servais, concerts de musique de la Fanfare « La Renaissance », ...) ainsi que les cours de gym de l'école communale.

Elle justifie ensuite le projet et détaille pour exemple la section de la FP consacrée aux liens avec la Stratégie du PCDR (Partie III). La localisation, rue du Petit Roly, et le contexte urbanistique sont illustrés à partir de cartes, tout comme l'intégration du projet par rapport à son environnement direct (Maison de Village, Local des Jeunes, Ecole communale...).

Le projet estimé à environ 120.000 € se décomposerait en deux phases :

1. acquisition de la salle (nécessaire : salle privée)
2. rénovation du bâtiment avec conservation du gabarit, des structures portantes, des murs principaux :
 - isolation et remplacement de la toiture
 - intervention au niveau des façades avant et arrière :
 - maintien du mur en pierre en façade avant et pose de parois vitrées en partie haute
 - rénovation des volumes secondaires et de la façade arrière
 - aménagements intérieurs (aménagement d'une cuisine notamment)

Les membres présents font alors plusieurs remarques :

- la localisation centrale pourrait entraîner une série de nuisances ; on insiste donc sur la nécessité d'une isolation acoustique de bonne qualité (dont coût).
- l'école toute proche sera grandement bénéficiaire de la concrétisation de ce projet : possibilité d'y organiser les cours de gym en cas de mauvais temps, les fancy-fairs, des animations/créations théâtrales...
- en plus des activités citées par l'auteur, un participant ajoute l'existence de cours de chants pour les enfants.
- il faudra que le propriétaire actuel, une ASBL soit désireuse de vendre ; cela ne devrait pas être problématique selon M. le Bourgmestre.

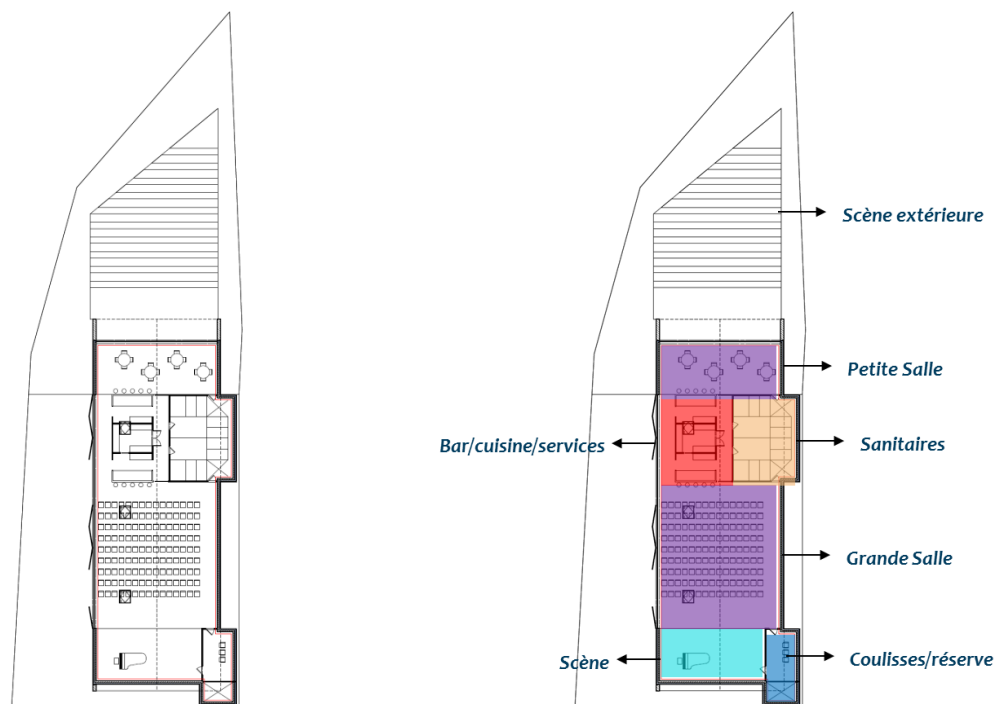
- le vitrage d'une partie de la toiture pourrait permettre de profiter de la lumière naturelle.

Cécile ESCOUFLAIRE indique que la taille de la salle ne serait aucunement modifiée et qu'*a priori*, l'entrée ne serait pas déplacée. Ce dernier point sera étudié en temps utile par un architecte en charge de la mise en œuvre du projet. Il devra tenir compte de la différence de niveau entre la salle et le parking. L'accès aux PMR devra de toute façon être garanti.

FP 1.2¹ : Maison de village - Olloy

Le projet prévoit la démolition de l'actuelle salle du Foyer Socio-Culturel et la construction d'une nouvelle salle communale polyvalente (accueil de $\pm$ 150 personnes). Cette salle serait adaptée pour les grands et petits groupes ainsi que pour l'organisation de spectacles (décentralisation des spectacles du CCR) avec scène et sonorisation en conséquence². Il est signalé que le site est classé dans un périmètre dont l'aléa d'inondation est élevé³.

La proposition faite par l'auteur de PCDR est traduite sur plan de la façon suivante :



2 salles distinctes composeraient ce nouveau bâtiment d'environ 500 m² (on élargirait et allongerait légèrement par rapport au bâtiment à détruire). Ces deux salles seraient utiles pour l'organisation d'événements dont les ampleurs peuvent varier. Le coût estimé avoisine les 500.000 €.

¹ La présentation est structurée de la même manière que celle réalisée pour la FP 1.1. Il en ira également de la sorte pour les FP 1.3, 1.4 et 1.5.

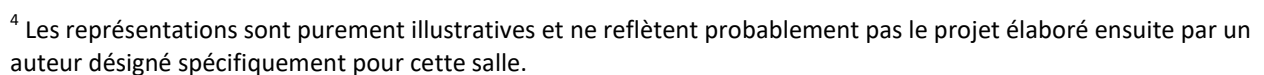
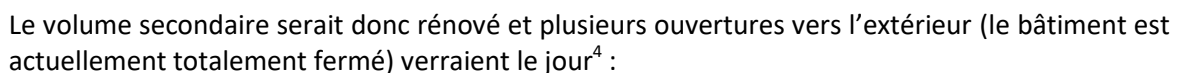
² Remarque des AD de la FRW **non-formulée en réunion** : le vocable *ad hoc* est celui de Maison Rurale si des activités du ressort de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont prévues en ce lieu.

³ M. le Bourgmestre signale que cela a une incidence pour la construction de la crèche initialement prévue à cet endroit. Un rehaussement des bâtiments est indispensable, ce qui engendrerait un supplément du budget. Le Collège réfléchit à la meilleure solution à ce sujet. Une alternative existe à proximité de l'école communale du village.

Selon les membres de la CLDR, le nombre de 150 personnes (assises) dans la grande salle semble être peu élevé au regard de certains événements organisés à Olloy (exemples : activités carnavalesques). Un participant fait remarquer l'existence d'une petite salle à environ 150 m de ce projet, à savoir l'« ancienne pétanque ». Il faudrait dès lors réorienter le projet vers un seul espace « Grande Salle » où l'on prévoirait des cloisons amovibles comme il en existe au sein des bâtiments du CCR Action-Sud. On gagnerait alors en modularité et en polyvalence.

Cette 3^{ème} salle polyvalente du lot 1 ferait l'objet d'une rénovation en profondeur afin de notamment y déplacer les manifestations qui se déroulent au sein de l'école. Elle aurait aussi comme vocation d'accueillir la plaine de jeux pendant les vacances scolaires.

Concrètement, le projet tel que décrit propose une rénovation de l'existant en gardant le gabarit du bâtiment principal avec aménagement d'une cuisine et de sanitaires adaptés :





Les abords seraient également considérés à travers ce projet avec une attention aux probables plaines de jeux qui pourraient s'organiser à cet endroit :



Le budget nécessaire est de l'ordre de 150.000 €.

Les principales réactions à propos de cette FP sont les suivantes:

- un participant souhaite que ce bâtiment au cœur de la forêt soit équipé de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Il devrait d'ailleurs en être de même pour les salles de Dourbes et Olloy.
- un autre trouverait intéressant que l'ardoise soit rappelée dans ce projet ; il propose donc un parement en ardoise des murs.

Concernant les 3 premières FP du lot 1, à savoir les 3 salles précédemment décrites, un membre de la CLDR s'interroge par rapport aux budgets particulièrement bas selon lui. Il lui est répondu qu'il ne s'agit actuellement que d' « avant-avant-projet » et que les coûts s'affineront progressivement (une répartition poste par poste – toiture, isolation, système de chauffage... – accompagnera une version plus avancée de ces FP). Les propositions faites en séance devront de plus être intégrées aux budgets présentés par l'auteur qui doit donc encore faire évoluer les FP selon les indications reçues par la CLDR.

FP 1.4 : Cœurs de village

Cette 4^{ème} FP est celle qui a connu la plus de modifications lors de la réunion. Alors que l'auteur proposait l'entretien et l'équipement des cœurs de villages, des entrées d'agglomérations et des endroits-clés, sans localisation précise, la CLDR souhaite que ce projet se focalise sur le centre du village de Nismes. Il est nécessaire selon eux de prioriser les volontés au lieu de proposer une fiche générique qui serait moins concrète.

Les autres villages seront considérés à travers de nouvelles FP de lot 3. Une FP par village sera prévue vu les habitudes prises par la DGO-3 lors de la période de mise en œuvre des PCDR : une FP activée une fois ne pourra l'être une seconde fois.

Les membres de la CLDR échangent ensuite par rapport au périmètre à définir pour le cœur de village de Nismes. Quel qu'il soit, ledit périmètre devra faire l'objet d'une vision pour l'avenir du village. Certaines personnes ayant pu participer au voyage d'étude de la MUAP à Ny (commune d'Hotton) indiquent à quel point un tel projet peut être une réelle réussite pour un village. Ils insistent également sur la nécessité de la participation citoyenne pour la concrétisation d'un tel projet.

Le nouvel intitulé de la FP 1.4 sera donc : « Aménagement du cœur de village de Nismes ».

FP 1.5 : Vitrine permanente de l'artisanat

La dernière FP du lot 1 est enfin présentée. La vitrine de l'artisanat serait localisée au sein de la Maison des Baillis (hall d'accueil + ancien comptoir de l'OT) où se situent les bureaux de la MUAP et du PNVH. Ce projet ne consistera pas en un comptoir de vente de produits de bouche, mais bien en une vitrine de l'artisanat local reprenant notamment la couture, le travail des tissus et dentelles, la poterie, les métiers du bois...

Cette vitrine aura pour but de promouvoir les artisans locaux qui pourront profiter d'expositions temporaires afin de se faire connaître. La vente ne sera pas l'objet premier de la vitrine ; une série d'informations seront plutôt disponibles concernant les artisans : adresses, heures d'ouverture, possibilité de visites...

4. Composition du lot 2

Alors que la CLDR avait approuvé une répartition des projets en 3 lots lors de la précédente réunion, le Collège souhaite revoir la composition du lot 2. Il lui semble opportun en effet de déplacer certains projets de ce lot en lots 0 et 3.

Le projet de « Promotion de la lecture publique et du rapport au livre depuis l'école maternelle jusqu'aux seniors » devrait passer en lot 0 car le CCR a initié celui-ci. Il travaille actuellement en collaboration avec les bibliothèques de Couvin, Florennes et Doische à ce sujet.

Un autre projet est à placer en lot 0 ; il s'agit de l'« Extension d'une académie des Beaux-Arts (pôle d'arts plastiques) » qui se concrétisera indépendamment du PCDR. Le BEPN a rentré un avant-projet au CCR qui sera partiellement revu, mais qui se concrétisera via un subside provincial. Le projet est donc en voie de concrétisation.

L'« Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants à Dourbes » fera l'objet d'une FP de lot 3 ; il n'est pas indispensable de rédiger une FP détaillée (voir point 5 du présent PV) pour ce type de projet, selon le Collège.

Comme expliqué plus haut, chaque cœur de village fera l'objet d'une FP de lot 3 au sein de laquelle on prêtera notamment attention à « l'installation et la rénovation de panneaux didactiques ». Ce projet n'a plus lieu de se trouver indépendamment dans le lot 2.

Enfin, le projet de lot 2 « Prévision de passages piétons sécurisés aux endroits stratégiques et le déplacement de certains » se voit coupler à un projet de lot 3 intitulé « Recourir aux placements de glaces, casse-vitesses (ralentisseurs au niveau de la route Oignies-Mazée dans le village de Le Mesnil...), chicanes et plantations (effet de portes) et à une signalisation efficace pour une meilleure sécurité routière ».

Suite à ces modifications, 4 projets doivent être déplacés du lot 3 au lot 2 pour obtenir 9 projets en lot 2. Après passage en revue de l'ensemble des projets du lot 3, la CLDR décide de faire « remonter » les projets suivants :

1. Mise en place de connexions ADSL, VDSL, router Wifi dans les maisons de village, salles communautaires ou encore les écoles et les équiper de matériels mobiles voire de bornes
2. Développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux
3. Restauration de la Place de l'Eglise de Oignies
4. Construction d'une Maison de Village à Vierves (avec un espace pour les cours de gymnastique) avec prévision d'un Local pour les Jeunes en son sein

5. Structure des Fiches des lots 2 et 3

Afin de bien faire comprendre la différence de degrés de précision pour les FP des différents lots, les AD de la FRW font connaître les rubriques que comporteront ces différentes FP⁵ :

Lot 2
1. Description succincte du projet
2. Justification du projet
3. Lien à la stratégie du PCDR
4. Impacts du projet sur le développement durable
5. Localisation
6. Parties prenantes, porteurs de projet
7. Programme de réalisation
8. Estimation globale du coût
9. Évaluation


Lot 3
1. Description succincte du projet
2. Justification du projet
3. Lien à la stratégie du PCDR
~~4. Impacts du projet sur le développement durable~~
~~5. Localisation~~
~~6. Parties prenantes, porteurs de projet~~
~~7. Programme de réalisation~~
~~8. Estimation globale du coût~~
~~9. Évaluation~~


La rédaction des FP du lot 2 est du ressort de l'auteur de PCDR alors que l'AC rédigera celle du lot 3 (tout comme celles du lot 0).

⁵ Une FP de lot 1 est composée des 9 sections figurant dans ces tableaux.

6. Suites de l'ODR

Comme les AD ont pris l'habitude de le faire, un état des lieux est réalisé par rapport aux étapes dernièrement franchies et les tâches qu'il reste à remplir avant l'approbation du PCDR par le GW. Il s'agit de :

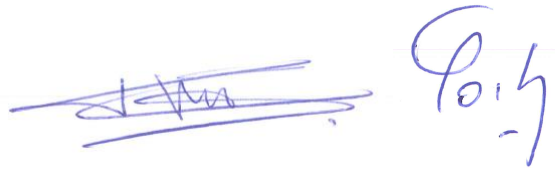
• Compositions des lots	Revues en séance
• Rédaction des Fiches-Projets par l'auteur et l'AC	En cours
• Approbation des Fiches-Projets	En cours
• Finalisation du document PCDR	A venir
• Approbation par la CLDR et le Conseil Communal	A venir
• Défense du dossier auprès de la CRAT	A venir
• Approbation du PCDR par le Ministre de la Ruralité	A venir
• Mise en œuvre des projets	A venir

La prochaine réunion de la CLDR consistera donc en la suite de la présentation des Fiches-Projets. Un retour sera effectué quant aux FP du lot 1 et les FP du lot 2 seront présentées.

7. Clôture de la séance

Cette 10^{ème} réunion de la CLDR est clôturée par M. le Bourgmestre qui remercie de nouveau les membres de la CLDR présents.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie